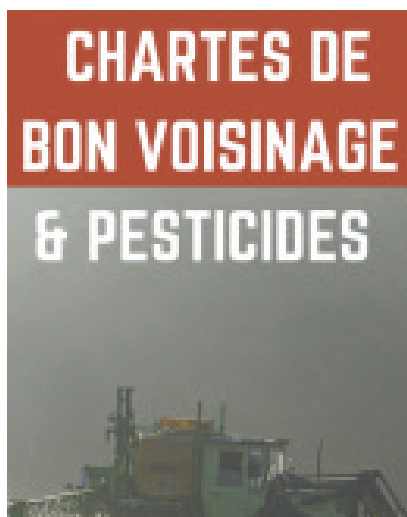




LE SCANDALE DES PESTICIDES

Dossier à lire en p. 6



P. 4

ACTUALITÉS

**CHARTES DE BON VOISINAGE ET PESTICIDES :
VERS UN ÉCHEC ANNONCÉ.**

P. 5

**RIVERAINS EXPOSÉS AUX
PESTICIDES : OBJETS D'ÉTUDES
SCIENTIFIQUES.**

**L'OUTIL INDISPENSABLE QUI
SECOUE ET ÉVALUE VOS ÉLU.ES !**

P. 10

ALTERNATIVES

**ENSEMBLE, SEMONS UN
AVENIR SANS PESTICIDES !**



P. 6

DOSSIER

**MOBILISONS-NOUS CONTRE
LE SCANDALE DES PESTICIDES
UNE PRÉSENCE DANS NOTRE
ALIMENTATION.**

P. 7

**EVALUATION DES PESTICIDES :
UNE SOUS-ESTIMATION DE LA
DANGÉROSITÉ RÉELLE DES
PESTICIDES EN EUROPE.**

**UNE MAUVAISE ÉVALUATION
DES SUBSTANCES ACTIVES AU
NIVEAU EUROPÉEN !
MAIS ÉGALEMENT UNE SOUS-
ÉVALUATION DES PRODUITS
FORMULÉS AU NIVEAU
NATIONAL ?**

P.8

**INITIATIVE CITOYENNE
EUROPÉENNE :
« SAUVONS LES ABEILLES ET
LES AGRICULTEURS ! VERS UNE
AGRICULTURE FAVORABLE
AUX ABEILLES, POUR UN
ENVIRONNEMENT SAIN ».**



P. 6

CAMPAGNE

**« PRODUITS CHIMIQUES,
DÉSINTOX »
LA CATASTROPHE DE L'USINE
LUBRIZOL.**

P. 11

JOURNAL DES RELAIS

**SUIVEZ LE RELAIS LE PLUS
PROCHE DE CHEZ VOUS.**

**LE RELAIS DE VALENCE
MOBILISÉ CONTRE UN
PROJET DE CHARTE JUGÉ
INACCEPTABLE.**

**LE RELAIS DE TOULOUSE
SOUTIENT LE MAIRE DE
MONTBRUN-LAURAGAIS ET
SON ARRÊTÉ CONTRE LES
PESTICIDES.**

P. 12

AGENDA

BULLETIN D'ADHÉSION

Décembre 2019/N°47. Lettre d'information de Générations Futures, 179 rue La Fayette, 75010 Paris.

• **Directrice de la publication** : Maria Pelletier • **Rédacteur en chef** : François Veillerette • **Coordinatrice de ce numéro** : Nadine Lauverjat • **Articles** : Émilie Örmén, François Veillerette, Marie-Sophie Cray, Nadine Lauverjat • **Conception graphique et mise en page** : Julien Mage • **Relecture** : Roselyne Serac • **Crédits photo** : Commission européenne (p.8), Cour de justice de l'Union européenne (p.7), France 2 (p.4), François Veillerette (p.3), Générations Futures (p.4,5,6,7,9), Initiative citoyenne européenne (p.8), Unsplash (p.1,6,10).



IMPRIM'VERT® Imprimé sur papier 100 % recyclé, issu de forêts gérées durablement.



**CHÈRES LECTRICES,
CHERS LECTEURS,**

La fin de l'année arrive à grands pas et le mois de décembre invite au bilan et aux perspectives.

Pour Générations Futures, **cette année fut encore très dense et les combats menés par notre association âpres mais déterminés.**

Soumise aux pressions **d'un modèle agricole qui se défend notamment en brandissant**, dès qu'il est mis en cause, **le terme d'Agribashing**. Cet anglicisme, qu'on pourrait traduire par « dénigrement » ou « lynchage médiatique » dont serait victime l'agriculture, est sur les lèvres de tous les représentants de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA, majoritaire), sa présidente, Christiane Lambert, en tête. La FNSEA met maintenant tellement en avant ce supposé agribashing qu'elle en a même fait un de ses principaux motifs de récrimination lors de ses dernières manifestations. Et il ne s'agit pas d'une simple plainte pour la forme : en demandant « l'arrêt de l'agribashing », **le but n'est pas seulement de faire capoter quelques réformes contraignantes mais aussi de restreindre la liberté d'expression** des personnes ou organisations critiquant le système agricole actuel. Pour déconstruire cette fable, nous avons proposé au site Reporterre une tribune publiée le 23 octobre qui fait le point sur ce sujet et qui démontre que ce supposé « agribashing » n'existe pas.

En fait, la réalité qui est insupportable aux promoteurs de ce système agricole archaïque est que collectivement la prise de conscience sur les dangers des polluants chimiques avance, en témoigne la multiplication des prises de position contre l'utilisation des pesticides des maires ou encore l'engouement suscité par l'Appel des coquelicots*. Mais bien sûr, il ne faut pas se voiler la face, le système résiste, aujourd'hui plus que jamais. Si il résiste actuellement avec tant de vigueur, parfois de hargne, **c'est parce que l'édifice commence à vaciller et ce grâce à chacun.e de vous**. Alors plus que jamais, nous devons maintenir cette pression.

Agir, dénoncer, démontrer, expertiser, informer, sensibiliser, contrer les arguments parfois fallacieux du lobby qui s'entête à vouloir prolonger un système auquel nous devons définitivement mettre un terme pour préserver l'avenir des générations actuelles et à venir ! **Cette nouvelle lettre d'informations vous donnera un aperçu des actions menées et celles à venir**. Pour maintenir cette pression indispensable, **chaque geste compte, de l'action du quotidien au don ponctuel**. Vous avez votre rôle à jouer dans ce changement que nous appelons de nos vœux alors d'avance, merci de votre soutien !

FRANÇOIS VEILLERETTE,
DIRECTEUR DE GÉNÉRATIONS FUTURES

.....

*Signez l'Appel des Coquelicots nouvoulonsdescoquelicots.org

CHARTES

Chartes de bon voisinage et pesticides : vers un échec annoncé.

Mi-octobre, grâce à la collaboration de nos membres, nous avons pu dresser un premier bilan des « **concertations** » qui ont eu lieu sur le territoire autour **des chartes d'engagement**, abusivement appelées par la profession agricole « chartes de bon voisinage ». Pour rappel, la Loi « *pour l'Équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine, durable et accessible à tous* » issue des Etats Généraux de l'Alimentation, dans son article 83, consacre cette notion de « chartes départementales », pour la mise en place de « *mesures de protection des personnes habitant les lieux attenants à des zones d'épandage* ».



© Générations Futures

Ce premier bilan montre principalement que :

- La prise en compte par les Chambres d'Agriculture et les Préfectures des demandes de participation aux concertations des Chartes d'engagement **est très faible** malgré le nombre de lettres envoyées dans plus de la moitié des départements. Sur les **53 départements** où un courrier a été envoyé par nos membres, seulement **21 départements** ont fait l'objet d'une réponse (de la part des Chambres ou préfectures), et souvent après des relances. Pour **32 départements**, nous n'avons eu aucune réponse à nos courriers juste avant « ce premier bilan ».
- La composition des tours de table des personnes participant aux « concertations » sur les chartes est **totalement déséquilibrée** ;
- Lorsqu'il y a un semblant de négociation, la charte finale reste **sans ambition**, avec une quasi absence de représentants des riverains. Pire, elle est même une insulte aux situations que vivent les riverains (voir actu p.11).

Ce constat nous a permis de dire à la ministre de l'écologie Elisabeth Borne, lors d'une réunion de travail, que si le cadre national (décret et arrêté) n'était pas plus ambitieux, les chartes départementales seraient vouées à être vides, ce qu'elle a elle-même admis.

Concernant justement la consultation du public initiée autour **des textes nationaux (décret et arrêté)** courant septembre, la **participation citoyenne a été très forte. Plus de 50 000 commentaires** ont été déposés sur le site prévu à cet effet. Cet afflux de participations a d'ailleurs engendré de nombreux dysfonctionnements de la plateforme, contraignant ainsi le ministère à allonger de 3 jours les délais de participation.

Les épandages vont reprendre au printemps prochain et il est fort à craindre que sur les territoires, les riverains – qui rappelons-le sont considérés comme des **populations vulnérables** au sens de la réglementation européenne – ne soient **toujours pas protégés**, ce malgré la victoire juridique obtenue devant le Conseil d'Etat en juin 2018. Dans sa décision, la juridiction déplorait notamment le manque de mesures de protection de ces populations.

.....
Accédez ici au rapport sur le site de Générations Futures :
<https://www.generations-futures.fr/actualites/chartes-pesticides-echec/>

Retrouvez l'interview de Nadine Lauverjat, responsable de la campagne « Victimes Pesticides », qui s'est exprimée sur la polémique de ces chartes sur France 2 :
<https://www.france.tv/france-2/journal-20h00/1095445-pesticides-des-chartes-qui-font-polemique.html>



© France 2

ÉTUDE

Riverains exposés aux pesticides : objets d'études scientifiques.

Preuves de l'intérêt pour la question **de la protection des riverains**, de nombreuses études portant sur ce sujet sont en cours en France. Il s'agit notamment de l'étude GEOCAP-Agriv portant sur l'existence de leucémies chez l'enfant et la

présence d'activité agricole dans les communes françaises, de l'étude écologique 1990-2014 ou encore de l'étude PESTIRIV portant sur l'exposition aux pesticides chez les riverains de zones agricoles.

SHAKE TON POLITIQUE

L'outil indispensable qui secoue et évalue vos élu.es !

INTERPELLEZ VOS MAIRES SUR LA PROTECTION DES RIVERAINS

Newsletter Faire un don

généralités FUTURES

Consultations Interpellations Pétitions Actus Qui sommes-nous

SHAKE TON POLITIQUE

Lois, décrets, élections, citoyen.ne.s faites vous entendre !

Ce site vous donne la parole sur les politiques publique en matière de santé et d'environnement et vous permet d'interpeller les élu.es en place et les candidat.es aux futures élections majeures !

En cours Bientôt Terminé Les plus récents Rechercher les consultations, interpellations et pétitions

Pesticides, Riverains

PARTICIPEZ À LA CONSULTATION PUBLIQUE SUR LES TEXTES NATIONAUX ENCADRANT CHARTES D'ENGAGEMENTS

XXXX Contributions

Participez

Pesticides

INTERPELLEZ VOS MAIRES SUR LA PROTECTION DES RIVERAINS

Maires

11 Interpellables
0 Interpellés

Interpellez

© Généralités Futures

Généralités Futures est heureuse de vous présenter son tout nouvel outil qui vous permettra **d'interpeller facilement** vos élus nationaux et européens sur les sujets de santé environnementale mais aussi de **participer facilement** aux futures consultations nationales portant sur des textes réglementaires importants.

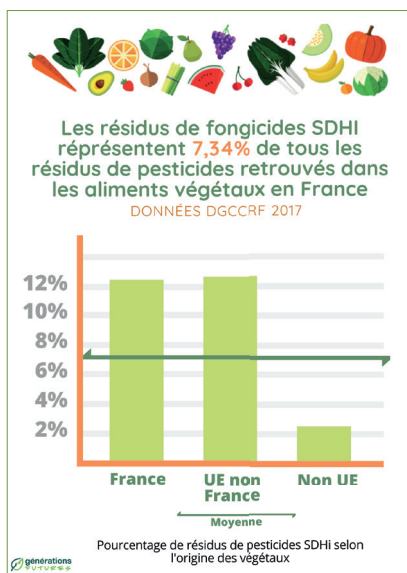
Le nom de cet outil : « **Shake ton politique** ». **Vous pouvez dès à présent l'utiliser**, notamment pour inciter vos maires (comme plus de 100 édiles l'ont déjà fait) à prendre **des arrêtés municipaux interdisant l'utilisation des pesticides sur le territoire de la commune !** Alors à vos clics !

.....

Accédez directement à l'outil sur le site de Généralités Futures : <https://shaketonpolitique.org/>

DOSSIER

MOBILISONS-NOUS CONTRE LE SCANDALE DES PESTICIDES.



Générations Futures est en mesure de publier une **analyse exclusive** réalisée à partir de données officielles de la DGCCRF de 2017 les plus détaillées sur les **résidus de pesticides dans les aliments végétaux**. La présence de divers pesticides y est analysée en détail, notamment pour ce qui concerne ceux qui sont des **perturbateurs endocriniens**.

Un focus particulier est également fait pour la catégorie des **fongicides SDHI**. Notre étude montre ainsi que le pesticide le plus souvent retrouvé comme résidu dans les aliments végétaux en France est un SDHI : le boscalid, retrouvé dans plus de 7% des échantillons testés par la DGCCRF en 2017 !



Une présence dans notre alimentation.

L'OMNIPRÉSENCE DES PESTICIDES DANS NOTRE ALIMENTATION ET NOTRE ENVIRONNEMENT POSE LA QUESTION DES IMPACTS NÉFASTES DE CES POLLUANTS SUR NOTRE SANTÉ.

Nous pourrions être rassurés si nous étions certains que ces produits sont correctement évalués et donc, en cas d'effets néfastes, qu'ils ne soient **pas homologués** ou bien **bannis** du marché lors de leur réévaluation. Mais sur ce point, force est de constater que les **carences** sont nombreuses et permettent aux industriels de mettre (ou laisser) sur le marché des produits

dangereux aussi bien pour la biodiversité que pour la santé.

Ce constat, renforcé par une récente décision de la CJUE (voir p. 7), incite donc les citoyens et les ONG à demander la fin de l'utilisation de ces produits aux conséquences dramatiques. L'objet de ce dossier est donc de faire la démonstration qu'il est plus que temps de changer de modèle !

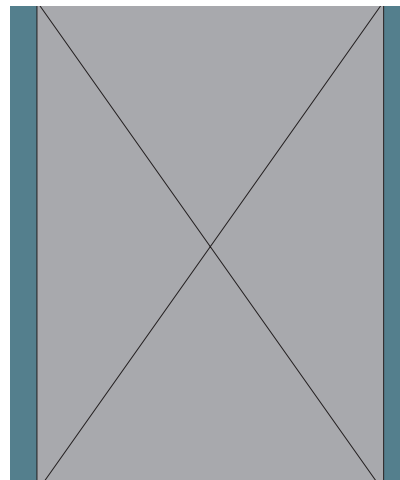
Evaluation des pesticides : une sous-estimation de la dangerosité réelle des pesticides en Europe.

Générations Futures a publié en septembre dernier un rapport pointant les **carences des évaluations** des substances actives pesticides. Notre association a souhaité savoir dans quelle mesure les dossiers de demande de ré-autorisation des substances actives pesticides en Europe déposés par les industriels ainsi que les rapports d'évaluation pour les renouvellements d'autorisation sont conformes aux exigences de l'article 8.5 du **règlement 1107/2009** qui obligent

notamment l'industriel à fournir l'ensemble de la littérature scientifique des 10 années précédant la demande sur la toxicité des substances en question.

Les résultats de nos travaux démontrent que, sur l'ensemble des études scientifiques publiées recensées, **seulement 16% de ces études** figuraient dans les **5 dossiers** de demandes étudiés.

.....
Retrouvez les résultats détaillés ici : <https://cutt.ly/JenSUFU>.



© Générations Futures

➤ Ce rapport montre clairement que l'évaluation des pesticides en Europe n'est pas faite en prenant en compte l'ensemble des données scientifiques disponibles, ce qui conduit clairement à une **sous-estimation de la dangerosité des pesticides** !

Une mauvaise évaluation des substances actives au niveau européen !

Mais également une sous-évaluation des produits formulés au niveau national ?

LE 1^{ER} OCTOBRE, LA COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPÉENNE (CJUE) A RENDU UNE DÉCISION PASSÉE RELATIVEMENT INAPERÇUE QUI EST POURTANT DE LA PLUS HAUTE IMPORTANCE !

Rappel des faits. La justice européenne a été amenée à rendre cette décision après avoir été saisie par le tribunal correctionnel de Foix (Ariège) d'une question préjudicielle. Le tribunal devait juger une vingtaine de militants anti-pesticides mis en cause pour avoir dégradé des bidons de Roundup – produits à base de glyphosate – en vente dans des magasins de bricolage. Dans le cadre de cette procédure et à la demande de l'avocat des prévenus, la juridiction nationale a interrogé la Cour en interprétation du règlement européen sur les pesticides (règlement 1107/2009),

notamment sur la question de la **conformité de ce texte avec le principe de précaution**. Quatre questions portant sur les **procédures d'évaluation des risques prévues par ce règlement** ont ainsi été soumises aux juges européens (quid de la molécule active des pesticides mis sur le marché, de la publicité des données fondant l'évaluation du risque, de la prise en compte des effets cumulés au sein d'un même pesticide, de la réalisation de tests de toxicité à long terme).

Si globalement la CJUE a conclu que « l'examen des questions po-

sées par la juridiction nationale n'a révélé aucun élément de nature à affecter la validité du règlement européen sur les pesticides », elle note des éléments intéressants comme le fait « que, dans le cadre de la procédure d'autorisation d'un produit phytopharmaceutique, la prise en compte des effets cumulés et synergétiques connus des composants de ce produit s'impose. » et considère que la toxicité des formulations complètes des pesticides devraient être analysée sur le long terme. Or, dans les faits, ces études à long terme ne semblent pas se réaliser ! A suivre...

.....
Retrouvez le détail du communiqué de presse de la CJUE ici : <https://cutt.ly/xenDS2F>

Initiative Citoyenne Européenne :

« Sauvons les abeilles et les agriculteurs !
Vers une agriculture favorable aux abeilles,
pour un environnement sain ».



BUT :

En finir avec les pesticides
dans l'UE

OBJECTIF :

1 million de signataires pour
l'UE dans au moins 7 Etats
membres (55500 pour la
France) en moins d'un an (date
buttoir : le 30 septembre 2020 à
minuit !)

Pour obtenir la fin des pesticides
de synthèse dans l'UE : Signez et
faites signer !

<https://www.generations-futures.fr/actualites/ice-pesticides/>



CHACUN PEUT CONSTATER QUE LE MODÈLE AGRICOLE ACTUEL, DÉPENDANT DES PESTICIDES, VA DANS LE MUR ET NE PERMET PAS D'ASSURER UN HAUT NIVEAU DE PROTECTION DES POPULATIONS ET DE NOTRE ENVIRONNEMENT. IL FAUT DONC OBTENIR UNE RÉFORME EN PROFONDEUR DE CE DERNIER, À LA FOIS AU NIVEAU NATIONAL (DANS LE SENS DE L'APPEL DES COQUELICOTS) MAIS AUSSI, ET SURTOUT, AU NIVEAU EUROPÉEN.

L'un des leviers pour atteindre ce changement est l'**Initiative Citoyenne Européenne (ICE)**. Cet **instrument démocratique européen** permet aux citoyens de demander aux institutions européennes de prendre en compte leurs demandes d'évolution des politiques européennes affectant leurs vies quotidiennes. Dans ce cas-ci, cela concerne les politiques agricoles et environnementales. Par le passé, les européens ont par exemple utilisé les ICE pour rendre le processus d'autorisation des pesticides plus transparent. Notre initiative arrive à un moment crucial : alors que les institutions européennes

sont en train de négocier le futur des subventions des agriculteurs, l'opposition citoyenne aux pesticides et la lutte pour protéger le climat et la biodiversité démontrent que le modèle agricole actuel, basé sur l'agrochimie et orienté vers les marchés internationaux, n'a plus le soutien de la population. Dès lors, notre ICE peut faire la différence et changer réellement l'UE.

Nous demandons à la Commission européenne de développer des propositions de lois pour :

1. Supprimer progressivement les pesticides d'ici 2035.

L'interdiction progressive des pesticides dans l'agriculture européenne à hauteur de 80% d'ici 2030, en priorisant les pesticides les plus toxiques, pour devenir un territoire « zéro-pesticide » au plus tard en 2035. Certains trouveront que 15 ans c'est trop long, mais le but est d'**engager les 27 pays de l'UE dans ce changement !**

2. Restaurer la biodiversité, principalement les écosystèmes naturels dans les zones agricoles, pour que l'agriculture devienne un vecteur de redéploiement de la biodiversité.

3. Soutenir les agriculteurs dans la transition en donnant priorité aux exploitations agricoles de petite taille, diversifiées et aux pratiques durables, avec une mise en place rapide des pratiques agroécologiques et biologiques.

Vous souhaitez que l'UE s'engage véritablement dans cette direction ? Alors signez et diffusez cette ICE soutenue par de nombreuses ONG européennes dont Générations Futures, FNE, l'UNAF, les Amis de la Terre, ou encore Greenpeace pour la France ! Nous avons moins d'un an pour réunir le million de signatures nécessaire à la réussite de cette ICE !

Ici, tout le détail des infos : <https://www.generations-futures.fr/actualites/ice-pesticides.fr>

CAMPAGNE PRODUITS CHIMIQUES, DESINTOX

La catastrophe de l'usine Lubrizol.

Dès l'annonce de l'incendie, Générations Futures s'est mobilisée pour **alerter sur les risques que les émanations peuvent présenter pour la population locale et les milieux**. L'association a rapidement été identifiée par la presse comme l'un des **acteurs privilégiés** sur le sujet.

Quelques jours après la catastrophe, les représentants de l'association ont porté plainte contre X pour **mise en danger de la vie d'autrui et atteintes à l'environnement** et ont également appelé les personnes concernées par les retombées de l'incendie à **recueillir des échantillons**.

Générations Futures a par la suite été présente aux différents rassemblements organisés à Rouen sur le sujet et est aujourd'hui membre du **comité de transparence** mis en place par le gouvernement.

Nous avons également été auditionnés, avec notre avocat Maître Laforgue, dans le cadre de la commission d'enquête sénatoriale le 26 novembre (retrouvez la vidéo ici : <https://cutt.ly/ie08hOs>).

Finalement, ce qu'illustre cette catastrophe :

- **Un problème de transparence de l'information.**
- **Une présence de sites industriels dangereux à proximité des habitations.**
- **Un déséquilibre dans la réponse apportée par le gouvernement VS la dangerosité de la situation pour la population et l'environnement.**

C'est dans ce contexte que GF s'est mobilisée et continuera à le faire tant que la réponse apportée par l'État **ne sera pas à la hauteur de la dangerosité de la situation et des risques encourus par la population et l'environnement**.

Santé publique France : de nombreux polluants chimiques mesurés chez les adultes et les enfants.

Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, un programme de biosurveillance s'appuyant sur l'enquête Esteban a été mis en place pour **mesurer la présence de polluants de l'environnement dans le corps humain**. Bisphénols, phtalates, parabènes, éthers de glycol, retardateurs de flamme bromés et composés perfluorés... Pour la première fois, Santé publique France a mesuré la présence de ces polluants **dans l'organisme des enfants**

et des adultes, auprès d'un large échantillon représentatif de la population générale (1104 enfants et 2503 adultes). Près de **70 biomarqueurs** ont ainsi été étudiés. Ainsi, les bisphénols A, S et F ont été détectés dans la quasi-totalité des échantillons ; le méthyl parabène a été retrouvé dans 93% des échantillons, des composés perfluorés comme le PFOA ont également été retrouvés dans 100% des échantillons, tout comme

certaines phtalates (DEP) ou retardateurs de flammes bromés (hexa BDE 153).

Cette étude a également permis d'identifier **les raisons** de l'exposition de ces personnes à ces substances, dont certaines sont des perturbateurs endocriniens ou des cancérigènes avérés ou suspectés (ces premiers résultats seront suivis de deux autres volets sur les métaux et les pesticides.)



Pour aller plus loin : <https://www.generations-futures.fr/actualites/science-etude-esteban/>

ALTERNATIVES

Ensemble, semons un avenir sans pesticides !



La **Semaine Pour les Alternatives aux Pesticides (SPAP)** est de retour et se tiendra **du 20 au 30 mars 2020 !** Après l'alimentation en 2018 et la biodiversité en 2019, la SPAP 2020 s'organisera autour du thème de l'**ENGAGEMENT** avec pour mantra la phrase : **Ensemble, semons un avenir sans pesticides !** Nous faisons tous face à des choix dans notre vie quotidienne, qu'importe notre fonction, que nous soyons

élu.e, étudiant.e, agriculteur.rice, cuisinier.ère, consommateur.rice, etc... L'objectif de cette année est de montrer que nous sommes tous et toutes engagé.e.s et uni.e.s pour se passer des pesticides ! C'est pour cette raison que la SPAP 2020 propose de nouvelles activités : du fameux concours des écoles, au challenge étudiant, en passant par les dix engagements de l'élu.e...

Vous aussi, devenez organisateur d'un événement pour informer les citoyens sur les risques de l'exposition aux pesticides et promouvoir des solutions alternatives pour vivre, consommer et produire plus durablement pour notre santé et planète.

Téléchargez le nouveau **guide organisateur** et le **kit de communication** qui vous aideront à compléter toutes les étapes nécessaires.



Retrouver tous nos outils des éditions précédentes en ligne sur :
<https://www.semaine-sans-pesticides.fr/organiser-un-evenement/outils/>

➤ Si vous souhaitez plus d'informations concernant l'organisation d'un événement (ateliers, conférences, ciné-débats, dégustations, visites...), contactez dès maintenant Marie-Sophie Cray à l'adresse mail suivante : alternatives@generations-futures.fr

Pour suivre l'actu de la Semaine et vous impliquer, rendez-vous ici :
<https://www.semaine-sans-pesticides.fr/>

Le relais local de Valence mobilisé contre un projet de charte jugé inacceptable.

Le Parlement a voté, fin 2018, dans le cadre de la loi Agriculture et Alimentation, l'obligation de mettre en place sur le territoire des **chartes d'engagement** sur les pesticides devant être initiées par les utilisateurs. Ces chartes de « bon voisinage » entre agriculteurs et riverains de parcelles traitées chimiquement devraient être le résultat d'un travail collectif et constructif entre les acteurs concernés : producteurs, associations environnementales, apiculteurs, professionnels de santé et élus.

L'antenne locale de Générations Futures à Valence, qui avait demandé à participer aux concertations autour de la mise en place d'une charte dans son département, a ainsi été reçue par des élus de la chambre d'agriculture le 18 septembre dernier. Ça a été l'occasion, pour les trois représentants du relais local, de faire des **propositions précises et argumentées**. Après réception de la proposition de charte

rédigée et communiquée par la chambre d'agriculture de la Drôme, Générations Futures Valence a constaté qu'aucune des propositions faites n'avaient été retenue. Cette dernière n'apporte **aucune avancée** par rapport aux lois en vigueur.

Le relais local s'est donc fermement **opposé** à ce texte en refusant de le signer le 17 octobre 2019 au motif qu'il ne protège pas les populations. Il déplore que la chambre d'agriculture ne joue pas son rôle pour favoriser une meilleure cohabitation entre les riverains et les agriculteurs-pulvérisateurs, laissant ainsi la place à une montée en puissance des conflits sans aucun arbitrage.

La signature de la charte devait être un moment emblématique : elle devait avoir lieu lors du congrès des maires de la Drôme en présence du ministre de l'Agriculture Didier Guillaume. Cette dernière n'a toutefois pas été signée, sans doute en partie

grâce à cette opposition. Générations Futures Valence a depuis réaffirmé ses attentes, tant sur le fond que sur la forme, en laissant ouverte la possibilité d'un nouvel échange, pour le moment sans réponse.

Ce refus de signature de Générations Futures aura cependant permis à d'autres organisations environnementales du département de la Drôme de **se concerter** et de **se rassembler** sur le thème des pesticides et de leur utilisation. Une soirée-débat ouverte à un large public et associations a eu lieu le 6 décembre à Bourg-de-Péage, salle Jean Cocteau à 19h30.

.....

Retrouvez Isabelle Paret du relais de Valence dans la matinale de RCF du 18 octobre au sujet de la charte de bon voisinage de la Drôme : <https://rcf.fr/la-matinal/pesticides-division-sur-la-charte-de-bon-voisinage-en-drome-0>

Le relais de Toulouse soutient le maire de Montbrun-Lauragais et son arrêté contre les pesticides.

Le 22 octobre dernier, Générations Futures Toulouse a affirmé **son soutien** envers le Maire de Montbrun-Lauragais, convoqué devant le tribunal administratif de Toulouse pour avoir pris un **arrêté contre les pesticides**. Une pétition de soutien a été lancée par différentes associations environnementales, dont

Générations Futures, Grains de Pollen et Nous voulons des coquelicots. Soixante-dix militants étaient présents sur place le jour de l'audience. Cette initiative, largement soutenue, a ouvert la voie à d'autres puisque le maire de Ramonville Saint-Agne, autre commune limitrophe de Toulouse, a pris à son tour un arrêté

de ce type pour **protéger sa population** au regard de l'inaction de l'État dans ce domaine.

.....

Toute l'actualité des relais locaux sur notre rubrique dédiée : <https://www.generations-futures.fr/nos-relais-locaux/>

AGENDA

13-15 décembre

SALON

📍 PAU (64)

Les relais locaux de Bordeaux, Pau et Tarbes seront présents au salon Asphodèle à Pau du 13 au 15 décembre.

11 janvier

PROJECTION-DÉBAT

📍 RIVE-DE-GIER (42)

Le relais local de Lyon interviendra à la suite de la projection du documentaire « Zéro phyto, 100% bio ! » de Guillaume Bodin, dont Générations Futures est partenaire.

21 février

CONFÉRENCE

📍 PEYRINS (26)

Générations Futures Valence organise une conférence « Climat et Biodiversité » en présence de deux intervenants, chercheurs à l'université d'Aix-Marseille.

26 février

DÉBAT

📍 NEUILLY (92)

Intervention de François Veillerette, directeur et porte-parole de Générations Futures, dans le cadre d'un débat avec les élèves de l'établissement Sainte-Marie de Neuilly.

20 mars

CONFÉRENCE

📍 GRAULHET (81)

Conférence de François Veillerette sur les pesticides (santé, environnement, enjeux politiques).

29 mars

DÉBAT

📍 MONTBRUN-LAURAGAIS (31)

Dans le cadre de la Semaine Pour les Alternatives aux Pesticides, le relais local de Toulouse coordonnera le débat « Demain, c'est aujourd'hui » autour des thèmes de l'agriculture, de l'alimentation, de l'eau et de l'action citoyenne.

Tous les événements sur notre agenda en ligne : <https://bit.ly/2MZ2OPp>.

BULLETIN D'ADHÉSION

Madame/Monsieur/Couple¹

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____

Email _____

☐ Adhésion bas revenus : 10 €

☐ Adhésion classique : 25 €

☐ Adhésion de soutien : 50 €

☐ Adhésion d'aide : _____ €

☐ Don libre de : _____ €

¹une adhésion couple = 2 adhérents

Retournez votre coupon à :

**GÉNÉRATIONS FUTURES,
179 RUE LAFAYETTE
75010 PARIS**

CHAQUE DON EST PRÉCIEUX !



© Unsplash

Générations Futures, association loi 1901 sans but lucratif, agréée par le ministère de l'Écologie, est habilitée à éditer des reçus fiscaux. Si vous souhaitez soutenir notre travail de manière régulière, vous pouvez faire un don mensuel sur : <https://www.generations-futures.fr/agir/faire-un-don> (site sécurisé) ou bien nous adresser vos coordonnées sur papier libre à l'adresse de nos locaux : 179, rue La Fayette 75010 Paris. **D'avance, merci !**